

Rédiger des mémoires en matière contentieuse

THE081RMEM

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchron

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Connaître les techniques rédactionnelles spécifiques au secteur juridique
- Maîtriser la structure et la rédaction d'un mémoire
- Rédiger un mémoire RH
- Préparer les documents nécessaires à la représentation de l'administration devant la juridiction



Public Visé

Toutes les personnes chargées de rédiger ou de contrôler la rédaction d'un mémoire contentieux.



Pré Requis

Avoir suivi le stage « prévention du contentieux administratif » ou justifier d'une pratique suffisante

Objectifs pédagogiques

Connaître les techniques rédactionnelles spécifiques au secteur juridique
Maîtriser la structure et la rédaction d'un mémoire
Rédiger un mémoire RH
Préparer les documents nécessaires à la représentation de l'administration devant la juridiction

Méthodes et moyens pédagogiques

- Alternance de données théoriques et pratiques.
- Construction et rédaction des différentes parties d'un mémoire
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Qualification Intervenant.e.s

Formateur Consultant

Parcours pédagogique

- **Présentation d'un mémoire**
 - Différentes catégories de mémoires
 - Constructions, les plans
 - Phrases de présentation
- **Vocabulaire juridique**
 - Termes liés à la demande en annulation
 - Principes applicables à l'action contentieuse
 - Demandes en réparation
- **Conditions de recevabilité des recours**
 - Différentes conditions du recours pour excès de pouvoir (REP)
 - Conditions allégées du déferé
 - Conditions requises pour le recours de plein contentieux (RPC)
- **Moyens utilisés devant le juge pour une annulation**
 - Moyens de légalité externe
 - Moyens de légalité interne
 - Variations d'utilisation des moyens relatifs aux faits
- **Moyens utilisés dans les mémoires pour une réparation**
 - Différentes fautes
 - Risques et les ruptures de l'égalité
 - Droit de la preuve (charge de la preuve et contenu)
 - Causes exonératoires
- **Demandes complémentaires**
 - Débat sur la rétroactivité de l'annulation
 - Injonctions et astreintes
 - Frais irrépétibles et les dépens

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

-**Avant la formation** : un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.

-**Après la formation** : une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée

14.00 Heures
2 Jours

Effectif

De 4 à 14 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) : **1 320.00**

Inter Adhérent (Par personne) : **1 220.00**



Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : 0153391418
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org